

**Prestations diverses
en faveur des personnes**

Actions Sociales d'Initiative Académiques (ASIA)

Prestations gérées au niveau du rectorat – site : www.ac-dijon.fr, rubrique personnel et dans « votre espace », prestations sociales

- aide à l'accueil des personnels nouvellement nommés
- aide à l'installation des personnels civils de l'Etat (CIV)
- aide aux frais de déplacements engagés pour raisons professionnelles
- aide compensatoire à l'éloignement professionnel
- aide au changement de domicile
- aide à la validation des acquis de l'expérience
- aide à la scolarité
- aide aux loisirs des enfants
- aide aux vacances

Prestations Interministérielles (PIM)

Prestations gérées au niveau du rectorat – site : www.ac-dijon.fr, rubrique personnel et dans « votre espace », prestations sociales

- aide aux parents effectuant un séjour en maison de repos ou de convalescence accompagnés de leur enfant
- séjours en centre de vacances avec hébergement en France et à l'étranger
- séjours en centres de loisirs sans hébergement
- séjours en centres familiaux de vacances agréés ou gîtes de France
- séjours mis en œuvre dans le cadre du système éducatif
- séjours linguistiques
- allocation aux parents d'enfants handicapés ou infirmes de moins de 20 ans
- allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études au-delà 20 ans
- séjours en centres de vacances spécialisées pour handicapés

Aide Sociale

- les secours urgents et exceptionnels
- les prêts à court terme sans intérêts

s'adresser auprès de l'assistante sociale du département d'exercice

Prêt à l'amélioration de l'habitat

S'adresser au bureau action sociale du rectorat DIBAP 1

Remboursement Domicile-Travail

S'adresser au bureau de gestion (rectorat – DIRH pour les enseignants du 2° public et personnels administratifs, DOSSUPP pour les enseignants du 1° et 2° privé et à l'inspection académique de Côte d'Or pour les enseignants du 1° public

Indemnité de changement de résidence

Dossier à retirer au bureau des frais de déplacements du rectorat et sur www.ac-dijon.fr, rubrique personnel et dans « votre espace », les prestations sociales

Chèques emploi service universel (CESU)

Formulaire de demande disponible sur le site : www.cesu-fonctionpublique.fr

Chèques vacances

Formulaire de demande disponible en ligne sur www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Aide à l'installation des personnels de l'Etat (AIP)

S'adresser à MFP Services, site : www.aip-fonctionpublique.fr

Actions mises en place par Section Régionale interministérielle de l'Action Sociale (SRIAS)

Consulter www.bourgogne.pref.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne/srias/presentation